PROCÈS-VERBAL VILLAGE DE NORTH HATLEY 16 DÉCEMBRE 2020

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenus par visioconférence, à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

Pauline Farrugia
 Marcella Davis Gerrish
 Elizabeth Fee
 Aaron Patella

Guy Veillette 6. Alexandre-Nicolas Leblanc

ABSENT(S):

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

SONT AUSSI PRÉSENT monsieur, Benoit Tremblay, directeur général et secrétaire trésorier et monsieur Bruno Bélisle, directeur général adjoint.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par la loi, aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Période de questions
- 3. Règlement 2020-628 modifiant le règlement 2019-625 concernant les droits de mutations immobilières Adoption
- Règlement 2020-629 Règlement régissant la taxe foncière et les taux de 4. compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021
 - Avis de motion

 Règlement 2020-629 Règlement régissant la taxe foncière et les taux de
- compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021 –
- 6. Collecte et transport des matières résiduelles, recyclables et organiques Octroi de contrat à la firme Sani-Estrie Inc.
- 7. Levée de la séance

2020-12-16.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-12-16.02 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

INTERVENANTS OBJETS

(aucune question)

2020-12-16.03 RÈGLEMENT 2020-628 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-625 CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES – ADOPTION

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Aaron PATELLA lors de la séance régulière du conseil le 7 décembre 2020;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été rendues disponibles à l'intention des citoyens;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2020-628 modifiant le règlement 2019-625 concernant les droits de mutations immobilières » soit adopté.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL VILLAGE DE NORTH HATLEY 16 DÉCEMBRE 2020

2020-12-16.04

RÈGLEMENT 2020-629 - RÈGLEMENT RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021 - AVIS DE MOTION

Je,ELIZABETH FEE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2020-629 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer les taux de taxes foncière et de compensation pour les divers services octroyés par la Municipalité afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2021.

2020-12-16.05

RÈGLEMENT 2020-629 - RÈGLEMENT RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2021- DÉPÔT

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, DÉPOSE

Le projet de règlement numéro 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021;

QUE le règlement 2020-629 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2021; soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

2020-12-16.06

COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES – OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME SANI-ESTRIE INC.

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a demandé une soumission pour la collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le 11 décembre 2020 seul l'entrepreneur «Sani-Estrie inc.» a déposé une soumission;

ATTENDU QUE la soumission permet le choix entre cinq (5) options et un contrat d'un (1) an, un contrat de trois (3) ans ou un contrat de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE l'option sur 5 ans est la plus avantageuse pour la Municipalité et ce pour les trois (3) types de collectes

ATTENDU les coûts soumis;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley octroie le contrat de collecte des matières résiduelles à la firme «Sani-Estrie inc.» pour une durée de cinq (5) ans suivant les prix annuels soumis pour l'option 5 ans, soit :

OPTION 5 ans (2021)	
Matières Recyclables	
Cueillette	20 271.00 \$
Transport	8 687.00 \$
Total	•
Matières résiduelles	
Cueillette	23 071.00 \$
Transport	9 887.00 \$
Total	32 958.00 \$
Matières organiques	
Cueillette	20 885.03 \$
Transport	8 950.32 \$
Total	29 835.35 \$
Grand total	91 951.35 \$

PROCÈS-VERBAL VILLAGE DE NORTH HATLEY 16 DÉCEMBRE 2020

2020-12-16.07 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

À 19h13 , les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Dane	Day of Translation
Michael Page	Benoit Tremblay
Maire	Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.